

SÉANCE ORDINAIRE DU 18 JUIN 2019

PROCÈS-VERBAL, d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures tenue le 18 juin 2019, à 19 h 30 à la salle du conseil de Saint-Augustin-de-Desmaures, 200, route de Fossambault.

Sont présents :

M. Sylvain Juneau, maire
M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2
M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
M^{me} Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6

Formant le quorum sous la présidence du maire, M. Sylvain Juneau.

Sont également présents :

M^e Caroline Tremblay, directrice générale
M^e Olivier Trudel, greffier adjoint

PROCÈS-VERBAL

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 31, le président constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.

2019-218

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
APPUYÉ PAR : Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour comme modifié.

Points ajoutés :

- Direction générale — Modification de la résolution 2019-193 du 4 juin 2019
- Trésorerie — Renouvellement du contrat de maintenance et de la licence d'utilisation du logiciel Fidelio
- Ressources humaines — Résiliation d'un contrat de service — Groupe Conseil Novo SST — Mutuelle de prévention en santé et sécurité au travail

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

DÉPÔT DE DOCUMENTS

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS

La trésorière dépose les états financiers.

RAPPORT DU MAIRE DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Le maire fait rapport des faits saillants de la situation financière de la Ville et du rapport du vérificateur externe.

DÉPÔT ET RAPPORT DU MAIRE RELATIF À DES DÉPENSES DÉCRÉTÉES À LA SUITE DE L'AFFAISSEMENT PARTIEL DU CENTRE COMMUNAUTAIRE JEAN-MARIE ROY

Le maire fait rapport des dépenses qu'il a décrétées selon l'article 573.2 de la *Loi sur les cités et villes* relativement à l'affaissement partiel du Centre communautaire Jean-Marie-Roy et dépose le rapport.

DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES EN VERTU DU RÈGLEMENT N° REGVSAD-2015-470 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES

La liste des personnes engagées en mai 2019 est déposée.

DÉPÔT DES LISTES DES CHÈQUES, DES PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES, DES FACTURES PAYÉES PAR DÉBIT DIRECT ET DES DÉPENSES PAR APPROBATEURS

La trésorière dépose les listes suivantes :

- la liste des chèques émis du 10 mai au 6 juin 2019, pour un montant de 8 073 819,30 \$;
- la liste des prélèvements automatiques institutionnels du 1^{er} au 31 mai 2019, pour un montant de 464 051,16 \$;
- la liste des factures payées par débit direct du 1^{er} au 31 mai 2019, pour un montant de 425 145,03 \$;
- la liste des dépenses par approbateurs du 10 mai au 6 juin 2019, pour un montant de 991 575,38 \$.

2019-219

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 JUIN 2019.

IL EST PROPOSÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
APPUYÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
ET RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2019.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU 5 JUIN 2019 – RAPPORT DU MAIRE

Le maire fait rapport des décisions prises lors de la séance du conseil d'agglomération de Québec du 5 juin 2019.

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU 19 JUIN 2019 – PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Le conseil a été informé des sujets qui doivent faire l'objet des délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 19 juillet 2019.

2019-220

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU
19 JUIN 2019 – ORIENTATION DU CONSEIL**

IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

APPUYÉE PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4

ET RÉSOLU :

QUE le conseil est favorable à l'adoption des résolutions suivantes :

- AP2019-024** Adhésion de la Ville de Québec à l'entente contractuelle conjointe du *Centre de services partagé du Québec* pour le regroupement d'achats de micro-ordinateurs de table, portables serveurs x86 et tablettes électroniques (Dossier 53286)
- AP2019-342** Adjudication de contrats pour le service de réparation et de fourniture de pièces pour véhicules légers et intermédiaires chez les concessionnaires *Ford, General Motors* et *Chrysler* — Lot 4 (Appel d'offres public 60740)
- AP2019-346** Adjudication d'un contrat pour l'acquisition de services cellulaires (Appel d'offres public 53673)
- DE2019-108** Entente entre la Ville de Québec et *Umanéo Technologie inc.*, relative au versement d'une subvention et convention relative à l'octroi d'un financement — Lettres d'engagement pour le versement d'une subvention pour réaliser le projet *plateforme numérique Aloha*
- DE2019-133** Entente entre la Ville de Québec et *11062301 Canada inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Infrastructures de recherche et développement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Construction d'un nouveau siège social et d'un centre de R et D pour Probewell*
- DE2019-134** Entente entre la Ville de Québec et *Fonds 2*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes d'entrepreneuriat, de développement économique et d'accompagnement d'entreprises* de la *Vision entrepreneuriales Québec 2023*, pour réaliser le projet *Accompagnement et propulsion des travailleurs autonomes et des très petites entreprises*
- AP2019-333** Adjudication du contrat pour l'entretien des groupes électrogènes d'urgence (Appel d'offres public 53518)
- PA2019-095** Approbation du *Règlement N° 2019-587 modifiant le Règlement de zonage N° 480-85 afin d'abroger les dispositions particulières applicables à l'usage de production de marijuana, de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, aux fins de la délivrance du certificat de conformité au schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Québec*
- RH2019-521** Mesure administrative à l'endroit d'un employé du Service de la gestion des équipements motorisés
- AP2019-360** Adjudication du contrat pour le régime d'assurance collective de la Ville de Québec, du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2024, avec option de renouvellement (Appel d'offres public 53409)
- AP2019-365** Adjudication du contrat pour l'acquisition et l'installation de l'œuvre d'art *Facteur-vitesse, et le bleu du ciel est à l'envers*, dans le cadre du concours d'œuvre d'art public pour le *Centre de glaces de Québec* (Dossier 61079)
- DE2019-137** Entente entre la Ville de Québec et *AG-Bio Centre*, relative au versement d'une subvention pour la réalisation du projet *Offre d'accompagnement pour la clientèle de l'incubateur d'entreprises*

SÉANCE ORDINAIRE DU 18 JUIN 2019 (SUITE)

alimentaires au Grand Marché de Québec, dans le cadre de la Stratégie de développement économique

- FN2019-020** Contribution au déficit d'opération encouru par *QMI Spectacles inc.* pour l'exercice financier clos le 31 décembre 2018
- RH2019-565** Contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Benoit Pigeon (ID. 172388), à titre de directeur de l'*Office du tourisme de Québec*
- TM2019-086** Protocole d'entente entre la Ville de Québec et l'*Administration portuaire de Québec*, relatif au projet de construction d'une passerelle à vélos à proximité des quais 21 et 22 du secteur de la Pointe-à-Carcy au Port de Québec
- AE2019-001** Appropriation d'un montant de 20 000 \$, à même le fonds général de l'agglomération
- CU2019-042** Modification de la fiche 1921005-A — Appropriation d'un montant de 60 000 \$ au fonds général de l'agglomération
- PV2019-004** Appropriation d'un montant de 300 000 \$ à même le fonds général de l'agglomération
- PV2019-006** Appropriation d'un montant de 1 000 000 \$, à même le fonds général de l'agglomération
- OT2019-002** *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la structure administrative de l'Office du tourisme de Québec relativement à la composition et au mandat du conseil de l'Office du tourisme de Québec, R.A.V.Q. 1268*
- PV2019-005** *Règlement de l'agglomération sur des travaux et des démarches préparatoires à la construction du Centre de biométhanisation municipal et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1276*

DE donner à M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4, l'opportunité de voter à l'encontre d'une orientation si de nouveaux éléments surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

PROPOSITIONS

2019-221

DIRECTION GÉNÉRALE — MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2019-193 DU 4 JUIN 2019.

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2
APPUYÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
ET RÉSOLU :

DE modifier le premier paragraphe de la résolution 2019-193 adoptée lors de la séance ordinaire du 4 juin 2019, en remplaçant les mots « Défi Tête La Première » par « Le Bouclier Prévention ».

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2019-222

TRÉSORERIE — RECOMMANDATION DE PAIEMENT — APPEL D'OFFRES N° APO-2016-031 RELATIF AU DIAGNOSTIC FINANCIER, IMPLANTATION DE GESTION DE PROJETS ET DE PORTEFEUILLE DE PROJETS, ET POLITIQUES FINANCIÈRES

SÉANCE ORDINAIRE DU 18 JUIN 2019 (SUITE)

CONSIDÉRANT la résolution 2016-586 du 6 décembre 2016 par laquelle la Ville a retenu les services de Raymond Chabot Grant Thornton inc. pour le diagnostic financier, l'implantation de la gestion de projets et de portefeuille de projets et les politiques financières;

CONSIDÉRANT QUE le contrat pour le diagnostic financier, l'implantation de la gestion de projets et de portefeuille de projets et les politiques financières est complété.

CONSIDÉRANT QUE les dépenses réelles sont égales aux sommes estimées;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été réalisés et que les sommes sont dues;

CONSIDÉRANT QUE la Trésorière recommande au conseil d'autoriser la dépense;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3

APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

D'autoriser la trésorière, ou sa remplaçante, à payer la facture n° FAC1782424 au montant de 31 963,05 \$, jointe au sommaire décisionnel;

QUE les fonds nécessaires au paiement de la facture soient puisés sur le poste budgétaire 02-131-10-419.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2019-223

TRÉSORERIE — RENOUELEMENT DU CONTRAT DE MAINTENANCE ET DE LA LICENCE D'UTILISATION DU LOGICIEL FIDELIO

CONSIDÉRANT l'article 573.3 al. 1 (6)b) de la *Loi sur les cités et villes*, R.L.R.Q. c. C-19;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

APPUYÉE PAR : Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6

ET RÉSOLU :

DE renouveler le contrat annuel pour les services de maintenance et d'utilisation du logiciel Fidelio pour un montant de 30 755,81 \$ taxes incluses;

QUE les fonds nécessaires au renouvellement du présent contrat soient puisés sur le poste budgétaire 02-136-10-494;

D'autoriser la Trésorière, ou sa remplaçante, à effectuer les virements budgétaires le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2019-224

TRÉSORERIE — VIREMENTS BUDGÉTAIRES

IL EST PROPOSÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1

APPUYÉ PAR : Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6

ET RÉSOLU :

D'accepter les virements budgétaires joints au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2019-225

GREFFE — INFRACTION AU RÈGLEMENT N^o 2014-429 RÈGLEMENT RELATIF AUX NUISANCES, À LA SALUBRITÉ ET AU BON GOUVERNEMENT VISANT LE BIEN-ÊTRE EN GÉNÉRAL — ORDONNANCE D'ENLÈVEMENT

IL EST PROPOSÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
APPUYÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
ET RÉSOLU :

DE faire procéder à l'exécution des travaux nécessaires pour donner suite à l'ordonnance de la Cour municipale de Québec, du 4 décembre 2018, le tout aux frais du propriétaire, sur l'immeuble sis au 234, chemin du Roy, et ce, conformément à la proposition du Groupe Frank et Langevin transmise par courriel le 6 juin 2019 et jointe au sommaire décisionnel;

QUE les fonds nécessaires à l'octroi de ce contrat, soit une somme de 7 875 \$, plus les taxes applicables, soient puisés sur le poste budgétaire 02-620-10-419.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2019-226

GREFFE — ADOPTION DE LA POLITIQUE N^o POL-2019-030 POLITIQUE RELATIVE À L'INSTALLATION DE BOLLARDS EN BORDURE DES BANDES CYCLABLES ET PIÉTONNES DE LA VILLE

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2
APPUYÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
ET RÉSOLU :

D'adopter la *Politique n^o POL-2019-030 Politique relative à l'installation de bollards en bordure des bandes cyclables et piétonnes de la Ville* jointe au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2019-227

GREFFE — STATIONNEMENT — RUES PIERRE-GEORGES-ROY ET DES BERNACHES

IL EST PROPOSÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
APPUYÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
ET RÉSOLU :

D'interdire en tout temps le stationnement du côté impair de la rue Pierre-Georges-Roy, entre la rue Lionel-Groulx et la rue du Chablis;

D'interdire en tout temps le stationnement du côté impair (sud-ouest) de la rue des Bernaches;

DE modifier la résolution RVSAD-2012-5046 du 20 février 2012 en abrogeant son premier paragraphe, soit les dispositions concernant la rue Pierre-Georges-Roy;

D'autoriser le Service des travaux publics à installer des panneaux de signalisation à cet effet.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2019-228

GREFFE — APPEL D'OFFRES N^{os} AO-2016-021 ET APO-2018-015 — AUTORISATION DE PAIEMENT SUITE À UNE DEMANDE DE MODIFICATION DE PRIX

M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1, déclare qu'il a directement ou indirectement un intérêt particulier dans ce dossier et qu'en conséquence, il

SÉANCE ORDINAIRE DU 18 JUIN 2019 (SUITE)

s'abstiendra de participer aux délibérations sur cette question et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci.

CONSIDÉRANT les clauses d'ajustement de prix n° 2.14 de l'appel d'offres n° AO-2016-021 relatif au déneigement et entretien des rues privées et n° 3.7.1 de l'appel d'offres n° APO-2018-015 relatif au déneigement des stationnements municipaux;

CONSIDÉRANT que les adjudicataires avaient droit au versement d'une somme supplémentaire pour une accumulation annuelle de neige supérieure à 325 cm pour la saison hivernale;

CONSIDÉRANT QUE la moyenne cumulée des différentes stations météorologiques de la région de Québec pour la période hivernale 2018-2019 est de 387 cm;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4

APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

D'autoriser, conformément aux clauses d'ajustements de prix prévues aux documents d'appels d'offres n^{os} AO -2016-021 et APO-2018-015, les paiements suivants :

Dans le cadre de l'appel d'offres n° APO-2016-021 :

- le versement d'une somme supplémentaire de 8 956,97 \$, plus taxes applicables, en faveur de l'entreprise Sotraco inc., à ajouter sur le bon de commande 53240 dont les fonds de provenance sont puisés sur le poste budgétaire 02-330-10-521;

Dans le cadre de l'appel d'offres n° APO-2018-015 :

- le versement d'une somme supplémentaire de 9 527,03 \$, plus taxes applicables, en faveur de l'entreprise Rochette excavation, à ajouter sur le bon de commande 53237 et ventilé comme suit :
 - 02-722-84-522 : 153,51 \$
 - 02-725-87-522 : 307,02 \$
 - 02-712-83-522 : 1 191,16 \$
 - 02-715-10-522 : 277,95 \$
 - 02-135-80-522 : 1 576,75 \$
 - 02-712-81-522 : 4 015,12 \$
 - 02-715-10-522 : 377,92 \$
 - 02-330-10-522 : 592,22 \$
 - 02-723-85-522 : 402,50 \$
 - 02-715-10-522 : 632,86 \$
- le versement d'une somme supplémentaire de 2 757,71 \$, plus taxes applicables, en faveur de Gaétan Desroches et Paule Cloutier, à ajouter sur le bon de commande 53 212 et ventilé comme suit :
 - 02-712-86-522 : 399,51 \$
 - 02-715-10-522 : 233,17 \$
 - 02-712-82-522 : 1 500,26 \$
 - 02-330-10-552 : 160,96 \$
 - 02-715-10-522 : 463,81 \$

D'autoriser la trésorière, ou sa remplaçante, à effectuer les virements budgétaires, le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2019-229

**RESSOURCES HUMAINES — EMBAUCHE D'UN MÉCANICIEN PERMANENT
— SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

IL EST PROPOSÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
APPUYÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
ET RÉSOLU :

D'embaucher M. Anthony Langlois Sarasin au poste de mécanicien permanent au Service des travaux publics, à compter du 17 juin 2019 le tout selon les conditions de travail prévues à la *Convention collective du Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 479*.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2019-230

**RESSOURCES HUMAINES — CRÉATION DE LA FONCTION
D'ARBORICULTEUR JOURNALIER — SERVICE DES BÂTIMENTS, PARCS
ET ESPACES VERTS**

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2
APPUYÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
ET RÉSOLU :

DE créer le poste permanent d'arboriculteur journalier au Service des bâtiments, parcs et espaces verts, selon la description de fonction et la lettre d'entente (CBE-2019-03) intervenue entre la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures et le *Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4795*, selon les documents joints au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2019-231

**RESSOURCES HUMAINES — RÉSILIATION D'UN CONTRAT DE SERVICE —
GROUPE CONSEIL NOVO SST — MUTUELLE DE PRÉVENTION EN SANTÉ
ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL**

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2
ET RÉSOLU :

DE résilier le contrat de service avec le Groupe Conseil Novo SST relatif aux Mutuelles à performance Novo pour l'année 2020;

DE mandater la directrice du Service des ressources humaines afin qu'elle transmette l'avis de non-renouvellement conformément à l'addenda du contrat de service du 2 janvier 2017.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2019-232

**LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE — OCTROI D'UN CONTRAT
DE GRÉ À GRÉ — COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL —
BOUTIQUE DU PROFESSIONNEL (PROSHOP)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2
APPUYÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
ET RÉSOLU :

D'octroyer un contrat de gré à gré à Jocelyn Gingras pour la location du local 135, d'approximativement 43 mètres carrés, pour la tenue d'une boutique du professionnel (Pro-Shop), au Complexe sportif multifonctionnel pour une période de 5 ans, soit du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2024, selon les termes et aux coûts mentionnés dans l'appel d'intérêts n° APO-2019-INT-001 et le projet d'entente et de collaboration 2019-2024 joint au sommaire décisionnel;

D'autoriser la coordonnatrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à signer ladite entente de collaboration 2019-2024.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2019-233

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE — AIDE FINANCIÈRE — ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE — FÊTE DES AÎNÉS 2019

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick LeBasseur, conseiller, district numéro 3

APPUYÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1

ET RÉSOLU :

DE verser une aide financière de 1 000 \$ à l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) pour l'organisation de la Fête des aînés 2019;

QUE la somme soit puisée sur le poste budgétaire 02-712-20-970.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2019-234

BÂTIMENTS, PARCS ET ESPACES VERTS — CENTRE MULTIFONCTIONNEL SECTEUR EST — CONTRAT DE GRÉ À GRÉ RELATIF À LA BONIFICATION DU PROGRAMME FONCTIONNEL ET TECHNIQUE ET DEVIS DE PERFORMANCE

CONSIDÉRANT la résolution 2018-411 du 2 octobre 2018;

CONSIDÉRANT QUE l'affaissement d'une partie du toit du Centre communautaire Jean-Marie-Roy en date du 16 mars 2019 a un impact majeur sur le projet de démolition et de construction du centre multifonctionnel, Secteur Est;

CONSIDÉRANT que le programme fonctionnel et technique doit être revu et corrigé;

CONSIDÉRANT l'article 573.3 al. 2 (1) de la *Loi sur les cités et villes*, RLRQ c. C-19;

CONSIDÉRANT la recommandation du Directeur du Service des bâtiments, des parcs et espaces verts et de la Directrice générale;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick LeBasseur, conseiller, district numéro 3

APPUYÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4

ET RÉSOLU :

D'octroyer le contrat relatif à la bonification du programme fonctionnel et technique et devis de performance pour la réalisation du projet de démolition et de reconstruction d'un centre multifonctionnel, Secteur Est, à la firme Les Services EXP inc., pour une somme forfaitaire de 56 400 \$, plus taxes applicables, conformément à son offre de services datée du 13 juin 2019 et dont copie est jointe au sommaire décisionnel;

QUE les fonds nécessaires à l'octroi de ce contrat soient puisés sur le projet BA-B-19-23, poste budgétaire 23-081-40-722.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENT

2019-235

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT N° 2019-591
MODIFIANT LES RÈGLEMENTS N° 510-86 ET N° REGVSAD-2015-461**

Avis de motion est, par les présentes, donné par M. Sylvain Juneau, maire, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil, le *Règlement n° 2019-591 modifiant les Règlements n° 510-86 et n° REGVSAD-2015-461*.

M. Sylvain Juneau, maire, présente et dépose le projet de règlement.

2019-236

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT N° 2019-592
MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° REGVSAD-2015-440 RELATIF AUX PERMIS
ET CERTIFICATS AINSI QU'À L'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENTS
D'URBANISME**

Avis de motion est, par les présentes, donné par M. Sylvain Juneau, maire, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil, le *Règlement n° 2019-592 modifiant le Règlement n° REGVSAD-2015-440 relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme*.

M. Sylvain Juneau, maire, présente et dépose le projet de règlement.

2019-237

**ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 2019-584 SUR LA GESTION
CONTRACTUELLE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
APPUYÉE PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
ET RÉSOLU :

D'adopter le *Règlement n° 2019-584 sur la gestion contractuelle*;

Une dispense de lecture du Règlement est demandée, une copie ayant été donnée aux membres du conseil et les membres présents déclarent l'avoir lu.

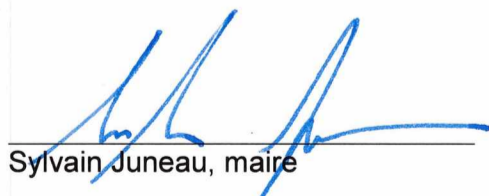
Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Le conseil ayant disposé de toutes les matières inscrites à l'ordre du jour, le président déclare la séance close à 20 h 47.


Sylvain Juneau, maire


Olivier Trudel, greffier adjoint